



LE DIPLÔME DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL – BO N° 15 DU 14 AVRIL 2026

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés » met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance et de communication.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le baccalauréat professionnel MELEC avec une dernière année de formation sous statut d'apprenti, élever son niveau de qualification en travaillant à l'orientation dans la perspective de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou permettre une intégration à la vie active.

Pour un apprenti souhaitant poursuivre son parcours dans ce type de formation, être accompagné à la recherche d'un employeur.



DURÉE DE LA FORMATION

La formation en apprentissage est d'une durée de 1 an.

22 semaines sur l'année de terminale soient 476 heures de cours en UFA.

Parcours réduits possibles suivant le profil du candidat.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire du baccalauréat professionnel peut accéder à des postes dans les domaines de l'électricité générale, de la maintenance industrielle liés aux secteurs d'activité du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.



POURSUITES D'ÉTUDES

Une fois leur diplôme de baccalauréat professionnel obtenu, les apprentis peuvent :

→ soit évoluer vers des niveaux de qualification supérieure s'ils sont motivés par la poursuite d'études.

Les poursuites d'études possibles sont alors :

- des certificats de spécialisation en 1 an dans le domaine de l'électrotechnique ou de la domotique (exemples : CS Technicien en réseaux électriques, CS Technicien Ascensoriste...),
- des formations bac+2 (BTS) en formation initiale ou en alternance dans la continuité de leur année de terminale (exemples : BTS Electrotechnique, BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques...).

→ soit s'insérer professionnellement en entreprise en tant qu'électricien, électrotechnicien, installateur, technicien câbleur, monteur électricien, tableautier, intégreur, technicien de maintenance, de dépannage.



PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée à toute personne ayant validé les classes de seconde et de première baccalauréat professionnel MELEC.

Qualités requises : aptitude à mener à bien des projets et à travailler en équipe, rigueur et méthodologie, adaptabilité et organisation.



MODALITÉS DE LA FORMATION ET MOYENS MOBILISÉS

Cette formation préparée en apprentissage, de septembre à août, est fondée sur une alternance entre périodes en centre de formation et périodes en entreprise, sur la base de 3 jours en centre de formation et 2 jours en milieu professionnel.

Un suivi individualisé en centre de formation et en entreprise est effectué tout au long de la formation.

Possibilité de consulter le planning de formation sur demande par mail : ufa@immac.fr



MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAI

Retrait du dossier du **dossier de candidature** de janvier à fin août (sous réserve de places disponibles, maximum 4 places) sur demande par mail à l'adresse suivante : ufa@immac.fr

Après réception de votre dossier de candidature au plus tard pour le 31 août, vous serez convoqué(e) à un entretien avec la coordinatrice de l'UFA. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation.

Réponse écrite sous une dizaine de jours après l'entretien.

Le candidat doit se mettre très tôt en recherche d'un maître d'apprentissage. L'inscription ne deviendra définitive qu'après le retour de la confirmation d'inscription et du relevé de notes de l'année de la classe de première en baccalauréat professionnel MELEC.

Contact et information : csoula@immac.fr ou ufa@immac.fr

Par téléphone : 02 43 59 23 39 ou 02 43 59 23 24



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux de formation, administratifs et de restauration de l'UFA Immaculée Conception sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter la référente handicap de l'UFA :

sbelliard@immac.fr

ou la référente handicap du CFA53 :

carole.houzelle@lhf53.eu



DISPOSITIFS DE L'APPRENTISSAGE

Dispositif général : le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en œuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquérir une qualification ou un diplôme reconnu(e). Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat. Au-delà, un contrat de professionnalisation peut être signé. Se renseigner auprès du CFA EC53.

Intérêt de l'apprentissage : pour l'apprenti, une formation gratuite et une insertion professionnelle garantie ; pour l'employeur, une prise en charge des frais de formation par l'OPCO, l'opportunité de participer à la formation de son personnel, un emploi en partie hors seuils sociaux et fiscaux, un crédit d'impôt.

Rémunération des apprentis :

Moins de 18 ans	18 ans et plus
55% du SMIC	67% du SMIC



FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif de la formation	Gratuit pour les apprentis Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base du niveau de prise en charge (NPEC) publié par France Compétences et les branches professionnelles : NPEC moyen : 8829 €
Restauration	Selon consommation (hors internat)
Internat	410 € par mois sur 10 mois (pension complète) Un contrat d'internat précise les engagements financiers de l'apprenti majeur ou de sa famille s'il est mineur.



DÉFINITION DE LA CERTIFICATION

Unités préparées en Baccalauréat Pro. MELEC	Coeff.	Nb H
U2 – Préparation d'une opération Analyser les conditions de l'opération et son contexte. Définir une installation ou un équipement à l'aide de solutions préétablies. Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel. Compléter les documents liés aux opérations.	3	77
U31 - Réalisation d'une installation Organiser l'opération dans son contexte. Réaliser une installation de manière éco-responsable. Communiquer entre professionnels sur l'opération.	4	110
U32 - Livraison d'une installation Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation. Régler, paramétrer les matériels de l'installation. Valider le fonctionnement de l'installation. Communiquer avec le client/usager sur l'opération.	3	44
U33 - Dépannage d'une installation Diagnostiquer un dysfonctionnement. Remplacer un matériel électrique.	2	22
U34 - Economie-gestion Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle	1	33
U35 - Prévention, santé, environnement Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence	1	33
U11 - Mathématiques Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.	39	66

Les apprentis peuvent bénéficier d'une **LV2 (Espagnol ou Allemand) en enseignement facultatif** (attention, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits).



NOS INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE PERFORMANCE

Nos indicateurs de qualité et de performance seront consultables en ligne sur notre site internet, rubrique « Missions de CFA EC53 » :

www.cfa-ec53.fr



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Devoirs surveillés, examens blancs, oraux de projet.

Inscription l'année de formation aux épreuves correspondant aux différentes unités d'enseignement composant le baccalauréat professionnel via internet en décembre/janvier. CCF et session d'examen mi-mai et mi-juin. Résultat officiel : début juillet.

Obtention du diplôme : aucune note éliminatoire.

Au 1^{er} tour, le candidat obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Pour les candidats ajournés, une épreuve orale de contrôle pour ceux qui ont obtenu une note moyenne générale égale ou supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20 et une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve qui évalue la pratique professionnelle. À l'issue de ce 2^{ème} tour, sont déclarés admis les candidats qui ont obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 (moyenne entre la note obtenue à cette épreuve et la note moyenne obtenue aux épreuves obligatoires).

Unités préparées en Baccalauréat Pro. MELEC	Coeff.	Nb H
U12 - Sciences physiques et chimiques <i>Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</i>	1,5	33
U4 - Langue vivante (anglais) <i>Compétences de niveau B1+ du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</i>	2	55
U51 - Français <i>Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire Devenir un lecteur compétent et critique Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</i>	2,5	77
U52 - Histoire, géographie et enseignement moral et civique <i>Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures Comprendre les enjeux liés au développement durable Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</i>	2,5	33
U6 - Arts appliqués et cultures artistiques <i>Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques</i>	1	22
U7 - Education physique et sportive <i>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</i>	1	66
Total de la formation en Terminale Baccalauréat professionnel		671



UFA Unité de Formation par Apprentissage

15 rue Crossardière - 53000 LAVAL - Tel : 02 43 59 23 39 - Courriel : csoula@immac.fr